

CESTAS

INFOS

L'Agenda de Juillet Août

- Du 25 au 28 juin** Fêtes de Gazinet avec le Comité des Fêtes de Gazinet
- 3 juillet** Pièce de théâtre avec **Arscénic Théâtre** - Halle polyvalente du Bouzet à 21h (voir encart)
- 4 juillet** Poésie avec **Arscénic Théâtre** - Halle polyvalente du Bouzet à 15h30 (voir encart)
- 4 juillet** Journée de convivialité avec **l'OSC Sorties et Voyages** - Parc de Monsalut de 10h à 18h (voir encart)
- 5 juillet** Collecte de sang avec **l'EFS** - Halle polyvalente du Bouzet de 15h à 19h30
- 22 juillet** Réunion d'information sur le moustique Tigre - Halle du Centre Culturel à 18h (voir encart)
- 23 juillet** Projection en plein air du film **Disney Le Roi Lion** - Cestas Bourg (voir encart)
- 25 juillet** Vente solidaire de la Commission Humanitaire du Comité de Jumelage de Cestas/Reinheim (voir encart)
- 15 août** Messe du 15 août - Chapelle de Gazinet à 11h
- 22 août** Cérémonies commémoratives des incendies de forêts
- 9h30 : Rassemblement au Monument aux Morts du Puch (RN10)
- 10h30 : Dépôt de gerbe - Place du 33^{ème} Régiment d'Artillerie
- 23 août** Collecte de sang avec **l'EFS** - Halle polyvalente du Bouzet de 15h à 19h30
- 4 sept** Forum des associations (voir encart ci-dessous)



CULTURE & LOISIRS

La Médiathèque de Cestas



OUVERTE TOUT L'ÉTÉ,

LA MÉDIATHÈQUE CHANGE SES HORAIRES DU 5 JUILLET AU 29 AOÛT : OUVERTURE DU MARDI AU VENDREDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 19H.

N'hésitez pas à passer nous voir, vous trouverez forcément quelque chose qui vous intéressera :

livres, magazines, CD, DVD, sans oublier nos désormais incontournables sacs surprises de l'été !

Renseignements et inscriptions au 05 57 83 53 11
www.mediathèque-cestas.fr

Arsenic théâtre présente :

Le Monte-Plats de Harold Pinter interprété par la compagnie Histoire de Jouer avec Pascal Destal et Fabien Mairey.
Mise en scène Pascal Destal

Le samedi 3 juillet à 21h

à la Halle Polyvalente du Bouzet

Entrée : 10 euros - 7 euros pour les moins de 16 ans



Arsenic théâtre fêtera la poésie

le dimanche 4 juillet

à la Halle Polyvalente du Bouzet à 15h30

Ce spectacle est assuré par les jeunes comédiens de l'atelier jeunesse.

Ce spectacle est gratuit et ouvert à tous

Renseignements :

06 16 51 59 40 ou trini.marza@free.fr



CLUB DE LOISIRS

LEO LAGRANGE DE GAZINET

www.leolagrangegazinet.fr

VACANCES D'ÉTÉ

du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet 2021

Accueil ALSH à la journée dès 9h00

Activités, animations et sorties à la journée durant les vacances ouverts à tous les 8-17 ans.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Mercredi 8 Septembre 2021 - Samedi 11 Septembre 2021

Venez découvrir toutes nos activités au Club

Inscriptions et renseignements au 05 56 36 02 76
leo.lagrange.gazinet@wanadoo.fr

COMMISSION HUMANITAIRE DU
COMITE DE JUMELAGE DE CESTAS/REINHEIM ORGANISE :

VENTE SOLIDAIRE

Dimanche 25 juillet 2021 de 9h à 12h
Jardin du local (5 avenue du Baron Haussmann)



LE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL ORGANISE:

Mini séjours de cet été, organisés par la mairie de Cestas, Ouverts aux enfants des centres de loisirs élémentaires de Cestas.

MINI SÉJOUR À LA BOURBOULE

(Massif Central)

du 26 au 29 juillet 2021

Thème : «Au pays des volcans»

Activités : virée théâtralisée de la Bourboule (thermes), journée à Vulcania (parc de loisirs de d'attractions sur les volcans et les phénomènes naturels impressionnants), randonnées de la Banne d'Odanche et au Pic du Capucin (dôme volcanique), bricolage, jeux libres, activités manuelles, jeux et veillées diverses...

Réunion d'information : Mercredi 23 juin de 18h à 19h
à l'école élémentaire du Parc.

MINI SÉJOUR À VIEUX BOUCAU (Landes)

du 16 au 19 août 2021

Thème : «La mer et son littoral»

Activités : Baignade au lac marin, journée au Parc Aquatique de Labenne, initiation au Paddle marché nocturne des métiers de l'art, visite commentée du littoral, balade au port, jeux et veillées diverses...

Réunion d'information : Mercredi 30 juin de 18h à 19h
à l'école élémentaire du Parc.

Renseignements : Philippe Guéglio au 0686417828



Service Animation Jeunesse propose

POUR LES VACANCES D'ÉTÉ 2021

un programme varié d'activités pour les 10/17 ans :

Des sorties en juillet et en août

Bisc'aventures, Bassin aventure (accrobranche), Plage, Surf, Pêche à l'océan, Bouée tractée, Rando Canoë, Théâtre d'impro', Pilotage de Drones, Paintball, Catamaran, Karting, Pelote basque, Moto, Street art graffiti, Lasergame, Equitation, Initiation DJ, Wakeboard, Hockey sur gazon, Balade en bateau, Grand jeu Koh-Lanta : « Le choc des titans du SAJ » à Monsalut, Tir à l'arc, Tournoi Fifa 21, Réalité virtuelle, Art floral, Atelier numérique : modélisation 3D sketchup, montage vidéo, création jeux 2D, Prise de vue et montage photo, tournage vidéo.

Le programme complet et les informations sont disponibles en ligne sur le site de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr

Contact : 06 01 92 34 51 / 05 56 78 13 00



SAGC MULTISPORTS



Le SAGC Multisports accueille vos enfants de 6 à 13 ans (avant 6 ans s'ils rentrent au CP) au centre de loisirs sportifs du complexe de Bouzet durant les prochaines vacances d'été de 9h à 17h avec garderie possible de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Renseignements et inscriptions : <https://www.sagc-multisports.fr>

LA MAIRIE DE CESTAS ET LE CINÉMA LE REX

vous propose

Vendredi 23 juillet 2021 à 21h30

(date de repli en cas de mauvais temps :

vendredi 30 juillet 2021)

Terrain de football de Cestas bourg (Super U)

Projection en plein air d'un film **Disney**



de Jon Favreau (2019)

Réservation à partir du 5 juillet 2021

au 05 56 78 84 81

(du lundi au vendredi de 10h à 14h) ou par mail :

service.culturel@mairie-cestas.fr

N'oubliez pas votre plaid, couverture, transat...

ATTENTION les places sont limitées !

ENTREE GRATUITE

OSC SORTIES & VOYAGES

organise une journée de Convivialité avant l'été.

Le dimanche, 04 juillet 2021

au Parc de Monsalut de 10h - 18h.

Diverses ateliers sur place: Marche, Yoga, Pêche, Généalogie, Jeux de Cartes, Vidéo, Artistique, Animations pour les Jeunes, etc... et tout cela avec un Orchestre et un Traiteur. Informations et Inscriptions bientôt.

Johannes Wiechert 06 89 57 76 58
www.facebook.com/oscsortiesvoyages

INFOS



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES À CESTAS

Les agents du Service de l'Environnement de la mairie sont en cours de formation. Les opérations de diagnostic vont se tenir pendant cinq journées **du 12 au 19 juillet**.

Afin de renseigner la population et de répondre aux éventuelles questions, une réunion publique animée par la société Altopictus est programmée **le jeudi 22 juillet 2021 à 18h**

Halle du Centre Culturel Vous êtes invités à consulter le site Web de la Mairie pour d'éventuelles informations complémentaires de dernières minutes sur cette réunion publique.

Voici quelques gestes simples pour éviter la prolifération du moustique tigre et se protéger

- Coupez l'eau aux moustiques ! Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.
- **PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**
- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;
- Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage

Source : Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine

Informations :

bernard.rivet@mairie-cestas.fr ou environnement@mairie-cestas.fr

L'ASSOCIATION SOLIDARITE 4 PATTES de Cestas



s'occupe des chats de la commune.

Vous pouvez la solliciter pour :

- vous aider à stériliser les chats errants ou de particuliers dans le besoin, à tarif réduit pour limiter la prolifération
- signaler une chatte gestante, des chatons ou un chat mal en point (aucune euthanasie n'est envisagée).
- devenir bénévole, famille d'accueil ou adoptants
- trouver de solutions d'accueil pour éviter les abandons



Retrouver les sur leur site internet

www.solidarite4pattes.com

ou la plateforme helloasso

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties pour les conflits ou litiges entre locataires et propriétaires, avec les commerçants ou les artisans, entre voisins, en cas de malfaçons...

Ses interventions sont gratuites et permettent d'éviter une action judiciaire.

Pour un règlement à l'amiable pour tous ces conflits ayez le réflexe «**CONCILIATEUR**»

Permanences ! Mairie de Canejan pour les administrés de Cestas et Canéjan



Madame Eliane GRUBERT

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis entre 13h30 et 16h30

Uniquement sur rendez-vous au 05 56 89 08 60

INFOS

www.mairie-cestas.fr

Site officiel de la Mairie de Cestas



ETE 2021

Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS sur rendez-vous

Du Lundi 5 juillet 2021 au vendredi 13 août 2021

Lundi au vendredi de 8h à 15h

Fermé le samedi

AGENCE POSTALE de Cestas Réjouit

Du lundi 5 juillet au samedi 14 août 2021

Lundi au Vendredi de 9h à 15h

le samedi de 9h à 12h

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE

Chemin du 20 Août 1949 - 05 57 12 50 35

A partir du 1^{er} avril 2021 la déchetterie fonctionne en accès libre le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

Pour prendre rendez-vous en ligne se connecter sur <https://rdvd.recyclage.veolia.fr/>

La déchetterie sera fermée le 14 juillet et le 15 août.

LUNDI et JEUDI de 13h à 18h30 accès libre

MARDI MERCREDI VENDREDI SAMEDI 9h - 12h (accès libre)

et de 14h - 18h30 (sur RDV: <https://rdvd.recyclage.veolia.fr/>)

DIMANCHE 8h- 12h accès libre

Collecte des déchets

Jour férié : 14 juillet et 15 août

Pas de collecte des ordures ménagères

Collecte du tri maintenue

Horaire de collecte :

En prévision des risques de fortes chaleurs, les collectes ayant lieu habituellement l'après-midi sont décalées de 17h à 22h du 28 juin au 13 septembre 2021.

Pour plus d'information : www.jalleeabourde.fr



Le service Accueil Familial géré par la Mairie de Cestas recherche :

Des assistantes maternelles agréées

Vous aimez vous occuper des enfants, vous êtes titulaire d'un agrément, vous souhaitez continuer à travailler à votre domicile et vous habitez Cestas, alors rejoignez nous.

Emploi à Temps complet : 5 jours par semaine du lundi au vendredi OU à temps partiel 4 jours par semaine.

Renseignements : Florence AVRIL

Directrice du Service Accueil Familial

05 56 78 84 83 ou 05 56 78 13 00 poste 150

Candidature à adresser avec CV et une copie de

l'agrément à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville

2 avenue du Baron Haussmann - 33610 CESTAS



La Société de Chasse de Cestas organise : DELIVRANCE DES CARTES DE CHASSE "Droit de chasser" Saison 2021-2022

Visite des terrains de chasse - Samedi 4 septembre à 9h

Rendez-vous : Parking du Collège Cantelande de Cestas

Délivrance des cartes : Samedi 4 septembre de 14h à 18h

et Samedi 11 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

à la Cabane de Chasse (avant le Trapclub Dubourdieu)
à Pot au Pin



SERVICE TRANSPORTS

RENTRÉE 2021/2022

Les inscriptions pour le transport scolaire pour l'année 2021-2022 sont ouvertes depuis le 1^{er} juin.

Etant géré par la Région Nouvelle Aquitaine, il convient pour en bénéficier, de se connecter sur le site :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription> et de suivre les étapes pour l'inscription et le paiement en ligne.

Pour rappel, la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde, possède également un réseau de transports en commun, afin de circuler facilement sur le territoire intercommunal, et connecté avec le réseau TBM. Celui-ci est complété par un service de transports à la demande pour certaines catégories d'usagers.

Tous les renseignements sur www.proxibus.fr



SERVICES PERISCOLAIRES

Le Compte Famille devient un Portail Famille

Depuis le 1^{er} juin 2021, grâce à de nouvelles fonctionnalités, le renouvellement annuel des droits d'accès aux services périscolaires et extrascolaires se fait désormais de manière dématérialisée, directement en ligne sur le Portail Famille, sans avoir à renvoyer de dossier papier. Cette année, le dossier devra avoir été **validé pour le 15 août au plus tard**.

Il est également possible de modifier et valider les informations contenues dans le « Dossier Famille ». À noter : les familles n'ayant pas accès à internet pourront continuer à retourner un dossier papier disponible sur demande.

Autre nouveauté : à condition d'en faire la demande auprès du service Éducation, dès la rentrée 2021, chaque parent des familles séparées ne demeurant pas à la même adresse pourra bénéficier de son propre compte pour accéder au Portail Famille et procéder ainsi aux réservations pour ses jours de garde, mettre à jour les informations liées à son compte et régler en ligne.

Un courrier nominatif est adressé à chaque famille pour expliquer ces nouvelles fonctionnalités et communiquer les identifiants aux nouveaux usagers.

Un guide utilisateurs est mis en ligne sur le site internet, rubrique Portail Famille en page d'accueil.

Service Éducation : 05 56 78 84 80 ou affaires.scolaires@mairie-cestas.fr

CINÉMA REX Programmes

Votre Cinéma Le Rex est ouvert.

La programmation est disponible sur le site : www.cinerecexstas.fr

Les salles obscures seront restées fermées 202 jours consécutifs, entre octobre et mai ; et plus de 300 jours, cumulés, depuis mars 2020. Enfin ! **Le cinéma Rex reçoit à nouveau les cinéphiles depuis le 19 mai 2021.**

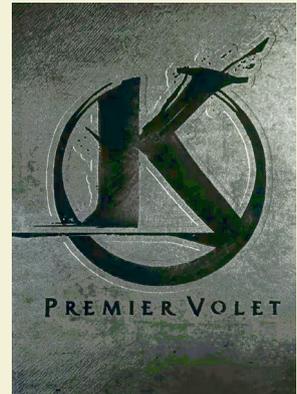
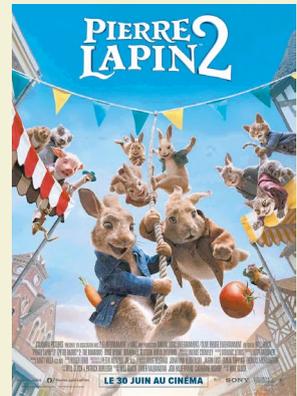
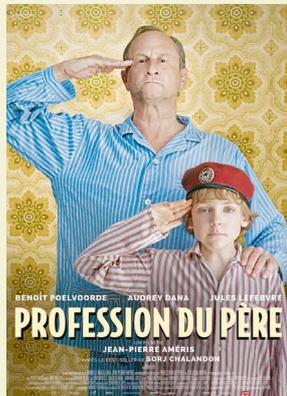
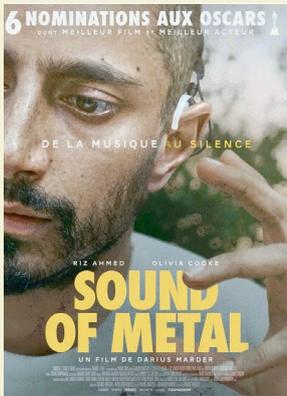
Nous devons, néanmoins composer avec une programmation à la quinzaine quelques temps en attendant la fin des consignes sanitaires.

Vous trouverez le détail de notre programmation sur les réseaux, site internet...

Nouveauté! La réservation en ligne est désormais disponible pour votre cinéma
Voici un panel des films prévus cet été. Liste non exhaustive...

Nous avons hâte de vous accueillir.

L'équipe du cinéma



Information :

Ticket CE et Abonnement date de validité repoussée de 4 mois.

Tarif plein 7,50€ - Réduit 5,80€ - Abonnement 53€ les 10 places - Tarif RSA / moins de 14 ans : 4€ - Tarif spécial entre 17h et 19h du lundi au vendredi : 5,80€

Cinéma : 05 56 31 30 55 - Mail : cinerecexstas@gmail.com

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :**

COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES :

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23



VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

3 Avenue du 19 Mars 1962

33610 Cestas

Téléphone : 05 57 83 83 10

www.interieur.gouv.fr



Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne**. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. **Contactez votre maire, pivot du dispositif.**

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.



Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

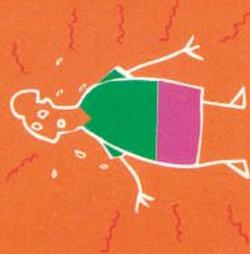
Vous partez en vacances ? Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :



• COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.



La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

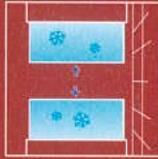
• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...



Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

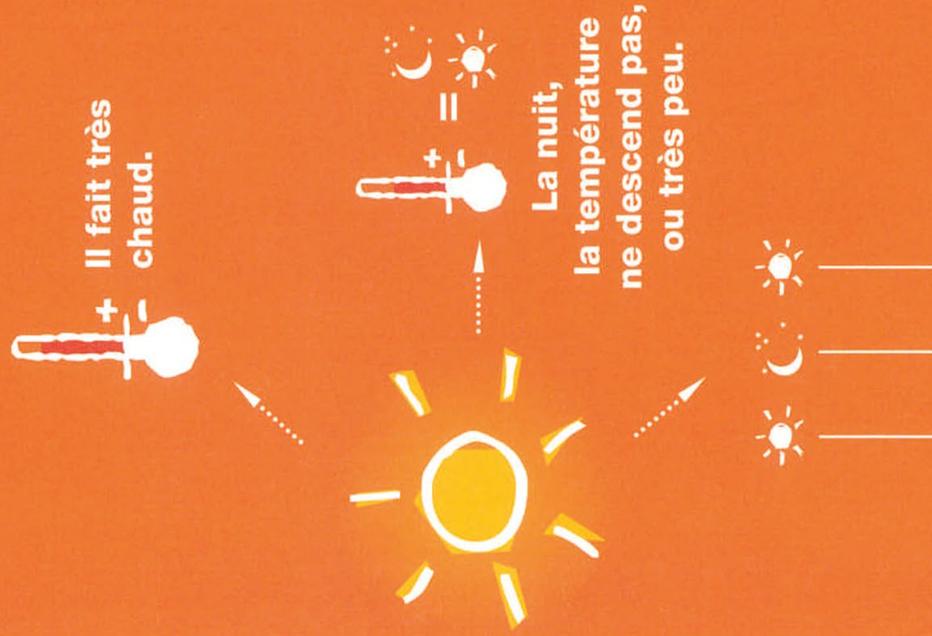


Je prends des nouvelles de mon entourage.



• COMPRENDRE CANICULE

Ma santé peut être en danger
quand ces 3 conditions sont
réunies :



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
Vous bénéficiez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)
Internet : www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
Composez
le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)
ou consultez
www.sante.gouv.fr/canicule

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE CESTAS**
05 56 78 84 82

Madame, Monsieur,

La Ville de Cestas met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 70 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence Départemental pour des risques exceptionnels comme la pandémie de la Covid 19 et le risque canicule.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé et après déclenchement par la Préfecture du plan, un contact périodique sera organisé par le CCAS afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

En cas de difficultés, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes. La demande de recensement peut-être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...) en prenant contact avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire
P. DUCOUT